

Rapport d'activités

2018



Habitants,
collectivités,
entreprises,
associations :

Coopérons à la
production locale
d'énergies
renouvelables

Impact social

Depuis 2017, EnergETHIC est engagée dans une démarche d'**impact social** appelée VISES - Valorisons l'Impact Social des Entreprises Sociales.

Ce projet, réunissant 21 partenaires et près de 70 entreprises testeuses, en France et en Belgique, a pour objet de mettre en lumière ce que les entreprises sociales et solidaires apportent pour le dynamisme des territoires et le bien-être de leurs habitants. Il s'agit de concevoir, tester et diffuser un dispositif de valorisation de l'impact social propre à l'entrepreneuriat social.

En tant qu'entreprise testeuse, nous avons été accompagnés par l'APES (Acteurs Pour une Economie Solidaire). Nous avons décidé de nous interroger sur les questions suivantes :

Quelle est la manière de faire d'EnergETHIC ?

Quelles sont les spécificités de notre méthodologie et des projets que nous accompagnons ?

Pour répondre à ces interrogations, nous avons réalisé une vingtaine d'entretiens qualitatifs avec divers publics : porteurs de projets, citoyens-investisseurs, collectivités, usagers, partenaires techniques et financiers, etc.

Après analyse, il en est ressorti 6 spécificités :

1. Une mobilisation des acteurs du territoire
2. Un travail multi-partenarial
3. Un portage collectif et citoyen
4. Une co-construction des projets
5. Un financement participatif et citoyen
6. Une économie circulaire

Ce document a pour objectif d'illustrer chacune de ces spécificités au regard des projets que nous avons accompagnés en 2018 et compose ainsi notre rapport d'activités.



EnergETHIC — 31 rue principale — 62310 Ambricourt
Tél. : 03.21.47.76.17. — Courriel : energethic@mailoo.org
www.energethic-asso.fr

Mobilisation des acteurs du territoire

EnergETHIC s'attache à mobiliser et impliquer un maximum d'acteurs du territoire (habitants, associations, collectivités, entreprises) au cours des différentes étapes d'un projet.

C'est l'adage « seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin » !

Cela nécessite du temps, notamment pour acculturer, former, et faire monter chacun en compétences. Mais nous sommes convaincus que la transition énergétique ne se fera que si tout le monde est impliqué.

LE PROJET : la centrale solaire de la SAS ECO

Dans le cadre de sa labellisation TEPCV « territoire à énergie positive pour la croissance verte », le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale a fait appel à EnergETHIC et au bureau d'études Cohérence Energies pour mettre en place une communauté d'énergie renouvelable sur son territoire.

L'objectif est de créer une société (la future **SAS ECO – Energie Citoyenne d'Opale**), de trouver une dizaine de toitures privées ou publiques de grande taille pour y installer des panneaux solaires financés collectivement par des citoyens et acteurs locaux.

LES INFOS CLES

Porteur du projet : SAS ECO (en cours de création)

Stade du projet : en émergence

Nb d'installations : 8

Puissance visée : 420 kWc

Production visée : 400 MWh/an

Investissement estimé : 520 000 €



Comment la mobilisation des acteurs s'est opérée dans ce projet au cours de la phase d'émergence ?

Afin de faire connaître le projet et de constituer un comité de pilotage, le Parc a communiqué lors du lancement du projet via divers moyens : lettre d'info, mailing, appel à manifestation d'intérêt, réunions et stands d'information. EnergETHIC est ainsi intervenu en bureau du Parc pour informer les élus et répondre à leurs questions. Nous avons aussi animé une réunion publique et un stand d'information à la fête du Parc.

Le comité de pilotage, à l'origine constitué uniquement de 2 techniciens du Parc, de Cohérence Energies et d'EnergETHIC s'est ainsi élargi, en accueillant une dizaine de citoyens et élus du territoire. C'est ce groupe qui est chargé de mettre en place la centrale solaire. Nous l'animons une fois par mois.

Par ailleurs, la communication a permis aux propriétaires publics ou privés intéressés pour mettre à disposition leurs toitures de se faire connaître. Sur les 50 bâtiments proposés, une quinzaine ont bénéficié d'une visite et étude de faisabilité (réalisée en 2019 par Cohérence Energies).

Travail multi- partenarial

Nous faisons le choix, dans les projets que nous accompagnons, de réunir autour de la table de nombreux partenaires techniques et financiers (collectivités, bureau d'étude, artisans, citoyens, associations...).

Ceci permet :

- Une contribution collective à un projet et une adaptation plus forte aux besoins du territoire
- Une optimisation et mise en commun de nombreuses compétences et moyens (humain, matériel, financier)

LE PROJET : la plateforme de Renty

La plateforme de Renty est un projet de stockage de bois-décheté et bois-bûches sur la commune du même nom qui permettra de donner de l'activité à 8 personnes en insertion, qui s'occuperont de la fabrication.

Le bois déchiqueté local est à destination des chaufferies MICHAUCO de la SCIC Energie Citoyenne et celles du territoire.

EnergETHIC accompagne ce projet dans la gestion de la plateforme et le développement des chaufferies à approvisionner.

LES INFOS CLES

Porteurs du projet : SCIC SA Energie Citoyenne et MAHRA Le Toit, en lien avec la CAPSO (Communauté d'agglomération du Pays de St Omer)

Stade du projet : en chantier

Nb d'installations : 1 plateforme

Puissance visée : alimenter 11 chaufferies

Production visée : 800 tonnes/an



Qui sont les différents partenaires de ce projet ?

Quel est le rôle et l'apport de chacun ?

- La CAPSO souhaite développer la filière bois énergie locale en mettant en place une plateforme de bois déchiqueté et permettre un approvisionnement pour les chaufferies de son territoire. Elle a impulsé la réflexion et mis à disposition, via un bail de location, la plateforme.
- La SCIC SA Energie Citoyenne poursuit sa volonté de développer des circuits courts de l'énergie pour alimenter ses chaufferies bois MICHAUCO. Elle a proposé à la CAPSO de mettre en place la plateforme et a fait appel à MAHRA le Toit pour la réalisation technique.
- MAHRA Le Toit est une structure d'insertion qui développe, parmi ses activités, de l'abattage d'arbres et du façonnage de bûches. MAHRA souhaite étendre son activité dans la filière bois-énergie. Ils assureront la gestion technique de la plateforme.
- L'entreprise Laurent MAILLARD assurera le broyage du bois.

Portage collectif et citoyen

Pour EnergETHIC, la gouvernance partagée des projets est indispensable. Nous veillons à mettre en place un portage collectif et citoyen dès le début.

Même s'il apporte force et richesse, le portage collectif n'est ni inné, ni naturel. Cela demande de la part de chacun de l'écoute, du temps, mais aussi une volonté de communiquer.

Associer des citoyens dans la gestion des sociétés permet de redonner du pouvoir aux habitants sur les questions énergétiques et de faire (re)vivre la démocratie.

LE PROJET : la centrale solaire de la SAS CAPSOL

En 2016, dans le cadre de sa labellisation TEPCV « territoire à énergie positive pour la croissance verte », la CAPSO (Communauté d'Agglo du pays de St Omer) a fait appel à EnergETHIC pour mettre en place une communauté d'énergie renouvelable sur son territoire. La mission a duré 2 ans et s'est achevée en décembre 2018, après l'inauguration du projet.

En 2017, une société a été créée, la **SAS CAPSOL**. Leur projet : une centrale solaire citoyenne de 7 installations (5 bâtiments privés, 2 publics) financée collectivement par les acteurs du territoire.

LES INFOS CLES

Porteur du projet : SAS CAPSOL

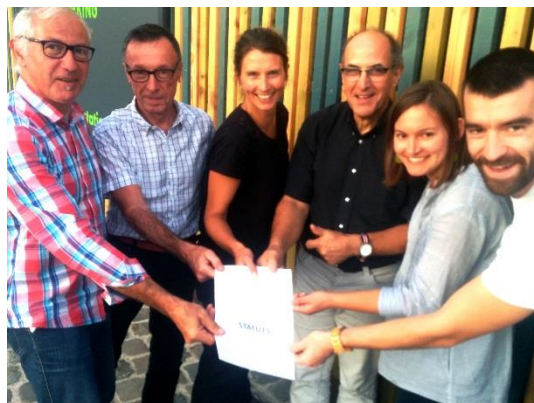
Stade du projet : en exploitation

Nb d'installations : 7

Puissance visée : 48 kWc

Production visée : 46 000 kWh/an

Investissement : 112 k€ dont 73k€ de fonds propres



Comment se vit le portage collectif et citoyen de ce projet ?

Lors de la phase d'émergence, EnergETHIC a animé 2 réunions publiques afin de trouver des habitants de la CAPSO volontaires pour porter un projet de centrale solaire citoyenne. Une vingtaine de personnes ont manifesté leur intérêt. Petit à petit, un noyau dur d'une petite dizaine de citoyens s'est constitué.

Chaque mois pendant près de 2 ans, nous avons animé les réunions de ce comité de pilotage, devenu le conseil de gestion de la SAS CAPSOL (soit un total de 26 réunions !). EnergETHIC informait et formait les membres du groupe, et ce sont eux qui décidaient.

Un temps avait été pris pour déterminer la méthode de prise de décision (comment décide-t-on ?). Ils ont choisi une gouvernance coopérative – 1 personne = 1 voix – et la méthode du consensus, ce qui favorise le débat, la construction collective. Nous avons veillé à ce que chacun ait la parole au sein du groupe par des tours de table réguliers.

Co- construction des projets

EnergETHIC veille à ce que les différents acteurs locaux (citoyens et collectivités notamment) s'assemblent pour co-construire le projet.

Il s'agit d'aller plus loin que la simple information des habitants. Ceux-ci doivent être considérés comme partie prenante, au même titre que les collectivités publiques ou investisseurs privés. Cela nécessite de les inclure dans le processus de décision, directement ou via un représentant, à toutes les étapes du projet. Ce qui implique nécessairement du temps, de la transparence (transmission des infos) et un poids dans la décision.

LE PROJET : le plan solaire de la SAS Mine de Soleil

Dans le cadre de sa transition énergétique, la ville de Loos-en-Gohelle a décidé de mettre en place un « plan solaire ». L'objectif en 2050 est de couvrir 100% de ses besoins en électricité renouvelable et locale. Huit toitures de bâtiments communaux seront équipées de panneaux photovoltaïques dès l'été 2019.

Les toitures seront mises à disposition de la future SAS Mine de Soleil via une concession. Cette société dont le capital sera détenu par la SEM Energies HDF, l'installateur Sunelis, la ville et ses habitants, financera et exploitera la centrale.

LES INFOS CLES

Porteur du projet : SAS Mine de Soleil (en cours de création)

Stade du projet : en développement

Nb d'installations : 8

Puissance visée : 447 kWc

Production visée : 440 MWh/an

Investissement estimé : 530 k€



Comment un projet porté par une ville est-il coconstruit avec ses habitants ?

Le projet de plan solaire a été initié par la Ville de Loos-en-Gohelle. Celle-ci a lancé un avis de concession pour associer un opérateur privé chargé de créer une société qui financerait et exploiterait les installations solaires. Dans le cahier des charges, la participation des habitants au projet était un des critères indispensables. La commune a missionné EnergETHIC pour s'assurer de la place des citoyens dans le montage juridico-économique, et notamment dans la gouvernance de la future société.

Après une réunion publique d'information, un comité citoyen composé d'une dizaine d'habitants a été créé. Chargée d'animer ce groupe, EnergETHIC a fait le lien entre le comité de pilotage de la ville et le comité citoyen. L'ensemble du montage juridico-économique a été soumis à leur avis et propositions. Un représentant des citoyens a été nommé pour assister à la procédure de concession.

Le comité citoyen est aussi chargé de mettre en place différentes actions de communication pour mobiliser le financement d'un maximum d'habitants au capital de la SAS. Les citoyens seront ainsi présents en assemblée générale et au conseil d'administration via un ou plusieurs représentants.

Financement participatif et citoyen

Les projets accompagnés par EnergETHIC font tous appel à de l'investissement collectif. Les citoyens et acteurs du territoire (collectivités, entreprises, associations, clubs d'investisseurs) participent au capital des sociétés de projet. Outre un intérêt financier, cette participation offre accès à la gouvernance et rend chacun acteur.

La communication est essentiellement locale, afin de mobiliser un maximum d'investisseurs du territoire concerné. Les retombées économiques bénéficient ainsi aux acteurs locaux.

LE PROJET : la centrale solaire de la SAS CAPSOL

En 2016, dans le cadre de sa labellisation TEPCV « territoire à énergie positive pour la croissance verte », la CAPSO (Communauté d'Agglo du pays de St Omer) a fait appel à EnergETHIC pour mettre en place une communauté d'énergie renouvelable sur son territoire. La mission a duré 2 ans et s'est achevée en décembre 2018, après l'inauguration du projet.

En 2017, une société a été créée, la **SAS CAPSOL**. Leur projet : une centrale solaire citoyenne de 7 installations (5 bâtiments privés, 2 publics) financée collectivement par les acteurs du territoire.

LES INFOS CLES

Porteur du projet : SAS CAPSOL

Stade du projet : en exploitation

Nb d'installations : 7

Puissance visée : 48 kWc

Production visée : 46 000 kWh/an

Investissement : 112 k€ dont 73k€ de fonds propres



Comment ce projet a-t-il été financé ?

Quels moyens ont été utilisés pour mobiliser l'épargne citoyenne ?

Le financement du projet solaire de la SAS CAPSOL s'est réparti de la façon suivante : 65% par des fonds propres (prise de part de capital : 1 part = 100€) et 35% par un emprunt bancaire. Le capital est détenu collectivement par 75 sociétaires, essentiellement des citoyens (des adultes et des enfants), mais aussi des entreprises, un club CIGALES et des collectivités via la SEM Energies Hauts-de-France.

Pour réunir les fonds propres, chaque membre du comité de pilotage s'est fait l'ambassadeur du projet. Le comité de pilotage a mis en place de multiples actions de communication : rencontres individuelles, réunions publiques apéro-watt, stands d'information lors d'événements grand public, articles de presse, organisation de visites de site, distribution de flyers, information sur les réseaux sociaux, etc.

Pour participer au financement, la procédure était simple : remplir un bulletin de souscription et y joindre son moyen de paiement.

Economie Circulaire

Il n'existe pas actuellement de définition « normalisée » ni même stabilisée du concept d'économie circulaire. Selon l'ADEME, l'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources (diminuer drastiquement leur gaspillage) et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus. Il s'agit de faire plus et mieux avec moins.

MICHAUCO est un projet d'économie circulaire dans sa conception puisqu'il permet à ses usagers de réduire leurs consommations énergétiques tout en veillant à un approvisionnement local et durable.

LE PROJET : les chaufferies bois MICHAUCO de la SCIC Energie Citoyenne

MICHAUCO est un service de vente de chaleur 100% renouvelable, proposé par la SCIC Energie Citoyenne et accompagné par EnergETHIC sur le suivi de travaux et l'exploitation des chaufferies.

La coopérative Energie Citoyenne investit, à la place de l'utilisateur (collectivités ou acteurs privés) et assure le suivi des équipements, ainsi que les livraisons de bois déchiqueté.

L'utilisateur paie chaque mois son énergie consommée et la SCIC envoie un bilan annuel d'exploitation. Un contrat de vente de chaleur de 12 à 15 ans est établi entre la SCIC et l'utilisateur.

LES INFOS CLES

Porteur du projet : SCIC Energie Citoyenne

Stade du projet :
chantier/exploitation

Nb d'installations : 3

Puissance : 480 kW

Production : 550 MWh/an



En quoi ce projet est-il de l'économie circulaire ?

- *Economiser l'énergie* : les usagers conservent leur capacité d'investissement et peuvent la consacrer à l'isolation thermique de leur patrimoine. La SCIC offre en plus, dans son service, une régulation énergétique efficace de tous les bâtiments.
- *Créer des circuits courts de l'énergie* : l'approvisionnement du bois déchiqueté utilisé dans les chaufferies est le plus local possible et s'inscrit dans une démarche de plan de gestion durable impulsée par le Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale pour les communes de Quelmes et Zudausques.
- *Assurer le service par un réseau d'acteurs locaux* : l'exploitation est assurée par EnergETHIC située à moins de 50 km des chaufferies, par la Technique du Chauffage située à 30 km de Quelmes et Zudausques et 80 km de Belval.
- *Suivre à distance les équipements* : afin d'optimiser les déplacements nécessaires à l'exploitation des chaufferies, deux instruments de suivi ont été installés : une caméra dans le silo pour suivre le niveau de bois déchiqueté et enclencher les livraisons, et une transmission en temps réel de l'état de fonctionnement des chaudières.